

PERSONNEL

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Afin de régulariser la situation administrative de l'ensemble du personnel, il convient de modifier le tableau des effectifs du personnel du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre comme suit :

CREATION

TEMPS COMPLET	
Filière administrative	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1
Filière technique	
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1

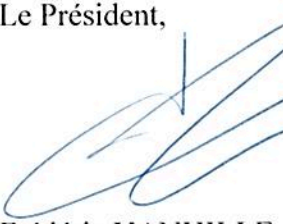
Le Comité Syndical,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou le Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **15 OCT. 2018**

Fait à Dunkerque, le 4 octobre 2018
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,


Frédéric VANHILLE.



République Française
Département du Nord
Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 27 septembre 2018
Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 4 octobre 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Bernard WEISBECKER -
Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT.

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Jean-Yves FREMONT –
Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE – Catherine
VERLYNDE - Grégory EVRARD.